



Fédération Nationale
Des Lieux de Vie et d'accueil

www.fnlv.org secretaire.general@fnlv.org Tél : 07 87 80 25 96

Bordereau de renouvellement de cotisation FNLV année 2024

Si vous procédez à une première inscription, merci de contacter le secrétaire général

Nom du LVA :

Adresse :

Permanent responsable :

Adresse mail :

Merci d'indiquer votre chiffre d'affaire de l'année 2023: _____ euros.

Selon le règlement intérieur modifié en juin 2023, le taux de cotisation a été arrêté à 0,15% du chiffre d'affaires. Aucun justificatif n'est demandé.

Cotisation due pour 2024 = _____ euros

(Chiffre d'affaires multiplié par 0,0015 = cotisation) ;

Règlement de votre cotisation soit par : cochez la case svp

Par virement avec le relevé d'identité bancaire suivant : prévu à la date du

Veillez indiquer svp le département et le nom de votre LVA dans le libellé du virement

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0139	9823	705
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Ou par chèque à l'adresse suivante : **FNLV BP 40114 - 44153 Ancenis Cedex.**

Le versement de votre cotisation fera l'objet d'une attestation qui vous sera envoyée dans les meilleurs délais par nos soins

Fait à :

Nom, signature

Le :

Virement prévu à la date du